



# PROFESSION DE FOI

Election 23 Mars 2017

*Poursuivre ensemble la construction  
de notre IUT*

***Amilcar Bernardino***



L'élection d'un nouveau directeur pour un IUT est un des moments décisifs pour faire l'état des lieux et construire un projet sur les cinq années à venir.

Monsieur le Président, mesdames et messieurs membres du Conseil d'Institut, j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature et les raisons qui m'ont amené à la formuler. Mon histoire avec l'IUT de Sénart-Fontainebleau commence en 1993, il y a plus de vingt ans en tant qu'étudiant au département Génie Electrique et Informatique Industrielle, à cette époque l'IUT était encore une antenne de l'IUT de Créteil et n'avait pas l'ancrage territorial qui est le sien aujourd'hui. En tant qu'étudiant, l'expérience la plus saisissante fut de découvrir l'engagement et l'implication des enseignants et personnel administratif dans leurs missions quotidiennes (enseignement, administration, encadrement) et le rôle dévolu à l'enseignement supérieur pour accompagner et insérer les nouvelles générations. Je leur en suis encore aujourd'hui reconnaissant car ils ont contribué à forger mon parcours personnel et professionnel Si j'y suis revenu en tant qu'enseignant en 2001, c'est que cet engagement m'a profondément marqué, au point de vouloir faire partie de ses équipes pédagogiques.

Après avoir pris très tôt le poste de Chef de département en 2003, de chargé de missions en 2009 et de directeur Adjoint en 2013 c'est toujours avec le même engagement que je vous présente ma candidature au poste de Directeur de l'IUT de Sénart-Fontainebleau.



## ***L'IUT aujourd'hui***

Je ne vous propose pas un bilan des quatre années passées car ce dernier appartient au directeur de l'IUT sortant, mais plutôt un état des lieux de la « Maison IUT ». Beaucoup de chantiers ont vu le jour depuis l'autonomie de l'Institut en 1998 et les équipes peuvent être fières du travail accompli et de leurs implications qui ont fortement contribué au développement et à la structuration de notre IUT. Sans cet investissement de toutes et de tous, notre IUT ne serait pas ce qu'il est devenu en presque 20 ans.

### ***Une composante universitaire forte de l'UPEC.***

L'IUT Sénart-Fontainebleau a toujours revendiqué le fait d'être une composante à part entière de notre Université, en préservant ses spécificités statutaires et territoriales. Ce positionnement fait partie de l'ADN de notre IUT : partenaire incontournable de l'Université Paris Est Créteil, l'IUT tire également sa force, de son statut « protégé » (code de l'éducation) et d'un environnement local particulièrement favorable (proximité Grandes Ecoles, pépinière d'entreprises, cluster logistique...). Fier de ce statut particulier l'IUT a néanmoins toujours souhaité un dialogue constructif avec son université de tutelle, à travers des dialogues de gestion, des demandes raisonnées sur la politique de développement de notre organisation et en particulier sur les postes d'enseignants et d'administratifs, ainsi que sur la valorisation de son patrimoine.

En matière de formation, l'IUT a fait le choix très tôt dans son développement de proposer des formations en alternance et il est aujourd'hui une des composantes majeures de l'UPEC dans ce domaine. Avec plus de 600 apprentis et plus de 250 contrats de professionnalisation, il représente plus de 30% des inscrits en alternance.

Mais l'alternance n'a pas fait oublier une des missions de l'enseignement supérieur : la formation tout au long de la vie. Ce public de « vraie » formation continue avec plus de 200 inscrits, en présentiel, en VAE ou en DAEU permet de placer l'IUT comme un des acteurs clés de la formation tout au long de la vie de notre université. Nos formations professionnalisantes restent attractives malgré les difficultés de financement et nous continuons à travers les appels d'offres régionaux de répondre présents à cette mission d'accompagnement de public spécifiques.

### ***Une offre de formation riche et diversifiée.***

Notre territoire représente la moitié de l'Île de France mais il reste aujourd'hui encore un département, où le taux de poursuite d'études dans le supérieur reste insuffisant. L'IUT a toujours tenu son rôle dans la densification de l'offre de formation sur nos deux campus Bellifontains et Sénartais. Avec ses 2600 étudiants nous sommes un acteur majeur de l'enseignement supérieur dans le Sud de la Seine-et-Marne Au-delà des sept



spécialités de DUT et de plus de 20 licences professionnelles, les équipes administratives et pédagogiques de l'IUT ont accompagné d'autres composantes de l'UPEC dans leur venue sur nos campus. On peut citer à Sénart l'ouverture d'un parcours de licence Management International avec l'IAE, le master MMRI avec la Faculté des Sciences, la Faculté de Lettres avec le LEA, les STAPS et plus récemment l'ESPE ainsi que le Droit à Fontainebleau qui font qu'aujourd'hui nos deux sites ne sont plus des sites d'IUT mais de véritables campus universitaires à part entière.

### ***La recherche à l'IUT***

L'activité de recherche à l'IUT est une activité également essentielle pour notre institut, même si elle reste souvent moins visible que dans d'autres composantes universitaires, en raison de l'absence de laboratoires rattachés. Néanmoins, la Recherche à l'IUT, dans de nombreuses disciplines clés, existe bien : c'est en effet plus de huit laboratoires représentés par nos collègues enseignants-chercheurs qui sont présents sur nos campus universitaires. L'IUT a toujours encouragé les collègues enseignants-chercheurs dans le développement de leur recherche, afin de conserver l'attractivité de nos postes lors des recrutements. L'accompagnement est financier pour assurer la valorisation et la création de nouvelles opportunités à travers leur participation à des colloques, l'accompagnement de leurs activités spécifiques (traduction, soutien technique, accès à des terrains d'expérimentation) ou l'achat de matériel mixte pédagogique-recherche (base de données). En outre, depuis trois ans la « journée recherche » s'est imposée comme un événement important de la vie universitaire de notre IUT, en permettant des échanges et coopérations fructueuses entre collègues sur des thématiques variées, avec une politique de valorisation des travaux, grâce à la diffusion d'un support spécifique à destination de l'ensemble des parties prenantes.

### ***Le patrimoine***

Les campus de Sénart et Fontainebleau ont maintenant plus de 20 ans et les bâtiments vieillissent inévitablement. Les équipes techniques (qu'elles en soient ici remerciées) font un travail remarquable pour entretenir et améliorer nos locaux, afin de conserver de bonnes conditions de travail. Mais depuis la loi LRU (Liberté Responsabilité des Universités) les budgets et investissements travaux sont arbitrés lors du dialogue de gestion patrimoine de notre Université. Cette situation complique la réalisation de travaux d'amélioration nécessaires, même si le dialogue mené devrait progressivement permettre cette année de pouvoir réaliser des progrès significatifs notamment au niveau des toitures et du stationnement.

Très prochainement notre IUT inaugurera le bâtiment des « Licences Professionnelles » un an après celui de la nouvelle bibliothèque Universitaire. Cette ouverture fait suite à 10 ans d'efforts conjoints de la communauté d'agglomération de Sénart, du département de Seine-et-Marne et de la



Région pour résoudre les problèmes administratifs. Ce bâtiment des « Licences Professionnelles » cofinancé par la région et le département nous permettra de regrouper une partie des licences professionnelles aujourd'hui éparpillées et peu visibles. Ce bâtiment sera aussi l'occasion d'une réorganisation des bâtiments des filières, afin de permettre une meilleure intégration de l'ESPE sur le campus de Sénart.

### ***L'IUT de demain***

Le projet proposé porte sur les cinq années à venir même si dans un contexte national les futures élections présidentielles et législatives, quels qu'en soient les résultats, sont sources d'incertitudes sur les orientations qui seront données à l'enseignement supérieur. Mon projet se veut réaliste et s'inscrit dans la continuité des principales actions menées ces dernières années.

Depuis son autonomie, notre IUT s'est construit autour d'acteurs importants que sont les départements pédagogiques et leurs équipes, les projets sont à construire et à développer avec ces acteurs motivés et engagés. Ceux-ci ont toujours bénéficié d'une autonomie dans leur choix de développement et de gestion, c'est un acquis qu'il conviendra de maintenir et de préserver. J'en fais ici l'un des axes importants de mon mandat car je crois à l'initiative locale et au travail d'équipe.

#### ***Maintenir et enrichir notre offre de formation.***

Notre premier axe stratégique doit rester le développement partenarial. Ce mode de développement nous permet en effet de travailler en associant nos forces, en lien étroit avec nos partenaires aussi bien sur les opportunités de nouvelles formations que sur l'ouverture de nouveaux groupes. Ceux-ci nous ont d'ores et déjà permis d'afficher une croissance de l'offre de formation et d'augmenter le nombre d'étudiants à travers des partenariats forts, tels que ceux menés avec l'IGS, l'ENOES, le GRETA-METEHOR et l'IAE. Dès la prochaine rentrée, ces projets structurants permettront l'ouverture de nouvelles formations sur Sénart, avec un Master « Transport et Logistique » (mention Ingénierie des transports et de la Supply Chain) avec l'IAE Gustave Eiffel et l'ICAM et d'un groupe de DUT1 GIM/GEII en partenariat également avec l'ICAM, Ecole d'ingénieurs implantée sur le territoire de Sénart. De nouvelles opportunités de formations sont déjà en réflexion pour la rentrée 2018, avec ces partenaires stratégiques mais également avec d'autres institutions renommées avec lesquelles des contacts sont déjà initiés.

De plus, nous avons depuis longtemps affirmé que le site de Fontainebleau était trop petit pour permettre le développement de notre offre de formation, le départ du collège François-Couperin libère de l'espace à proximité de notre site bellifontain, il nous faut donc travailler avec les acteurs du territoire (mairie, communauté d'agglomérations, département et



Région) pour développer l'offre de formation en enseignements supérieur. Des pistes de travail sont déjà en cours de discussion notamment sur la création d'une classe préparatoire partenariale pour les bacheliers STMG et la création d'une filière tourisme. En effet le lycée Couperin ouvre en 2017 un BTS Tourisme. Notre objectif sera de compléter cette filière, avec la création d'une licence professionnelle en partenariat avec le CNAM.

### ***La Formation Tout au Long de la Vie***

Notre deuxième axe de développement devra se faire sur un positionnement en formation tout au long de la vie. Il s'agira de s'appuyer sur l'opportunité que constitue le CPF (Compte Personnel de Formation) en proposant des modules qualifiants. Aujourd'hui l'UPEC à travers le SCEPPE (Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats d'Entreprises) développe un catalogue de formations qualifiantes et en assure le développement commercial auprès des partenaires entreprises et des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). L'IUT par sa professionnalisation et son implication dans la formation continue doit, dans ce domaine, continuer à rester un des acteurs clefs au sein de notre université.

Les Programmes Pédagogique Nationaux de DUT ont fait l'objet d'un travail de découpage en blocs de compétences et en « modules qualifiants », permettant l'acquisition de ces compétences et des possibilités par VAE d'obtention d'une spécialité de DUT. L'IUT doit se positionner dans cette dynamique, à travers des propositions raisonnées sur des modules qualifiants issus de nos licences professionnelles et du savoir faire de nos collègues enseignants et enseignants-chercheurs en matière de recherche appliquée.

Au delà des propositions de modules, les équipes pédagogiques auront à réfléchir à des logiques de mises en œuvre innovantes et diversifiées, en ce qui concerne les modules qualifiants. Par exemple, le passage en mode distanciel ou hybride (mixer présentiel et distanciel) devra faire partie des réflexions, pour pouvoir répondre efficacement aux attentes des candidats et des OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé).

### ***Accompagner la transformation pédagogique.***

Force est de constater que nos étudiants ont changé et continuent d'évoluer dans leurs attentes envers les équipes pédagogiques. Ils sont aujourd'hui plus qu'hier en attente de diversité dans les méthodes d'enseignement et nous devons « innover » pour améliorer leur engagement dans nos formations. Il n'existe pas de méthodes « magiques » pour améliorer cet engagement ni de bonnes ou mauvaises idées. Le choix des méthodes dépend du type d'enseignement à dispenser, du public étudiant et aussi de la personnalité de chacun.

Par conséquent, la transformation pédagogique ne se décrète pas. Elle se construit en premier lieu par l'apport d'idées nouvelles, de concepts ou de



méthodes spécifiques, dans lesquels l'enseignant se reconnaît et s'investit en termes d'appropriation. Depuis deux ans, l'IUT organise une journée d'échanges pédagogiques, avec deux idées fortes. Que cette journée importante au sein notre vie universitaire soit l'occasion d'échanger sur les expérimentations mises en œuvre dans l'IUT et qu'elle permette surtout de découvrir des transformations et innovations d'autres composantes. Une fois l'envie suscitée il conviendra de maintenir l'accompagnement et le suivi des collègues qui souhaitent se lancer dans ce type de transformation pédagogique, par un accompagnement financier et méthodologique pour favoriser la réussite du projet.

Plus particulièrement, la transformation numérique, qu'elle ait pour but le distanciel complet ou l'hybride pose le problème du temps et des moyens. L'IUT a dans notre Université pris de l'avance, en effet depuis la rentrée nous proposons une licence professionnelle Administration et Sécurité des Réseaux et des Systèmes totalement en distanciel. Cette formation est particulière car elle s'accompagne d'un dispositif de tutorat complet (objectif 100% de réussite), elle nous permet de mettre en place un modèle de coûts (ou plutôt modèle économique). D'autres porteurs de licences professionnelles réfléchissent à ce modèle, afin d'adresser un public plus large et de bénéficier de nouveaux modes de financement. Dans cette perspective, l'IUT devra accompagner la digitalisation de certains enseignements et rechercher des partenaires dans ces nouveaux dispositifs. De manière générale, une réflexion de fond, progressive et continue, devra se faire autour notamment de solutions hybrides sur les modules qualifiants.

L'IUT continuera, en complément des réponses aux appels à projet de notre université, d'IDEA, d'AMI et du PIA3, de compléter le financement nécessaire à la mise en œuvre de la transformation pédagogique qu'elle soit numérique ou non.

### ***Valoriser la recherche.***

La recherche fait pleinement partie des missions de l'IUT. Nos enseignants-chercheurs rencontrent parfois des difficultés de visibilité et d'éloignement avec leur laboratoire situé à Créteil. L'IUT à travers son Directeur Adjoint recherche a mis en place une journée recherche pour valoriser cette recherche en interne et en externe. Il faut élargir cette journée à nos partenaires territoriaux, institutionnels et entreprises afin de présenter cette diversité et créer plus d'opportunités de travailler ensemble.

L'IUT doit continuer à travers son Comité Scientifique à soutenir nos collègues :

- Soutien financier ou matériel quand cela s'avère nécessaire pour les participations à des colloques, organisations d'évènements



(séminaires ou colloques), l'achat de matériel ou accueil de chercheurs invités.

- Soutien dans la carrière des enseignants chercheurs en valorisant l'investissement quotidien dans des tâches administratives de nos collègues à l'IUT.

Je m'engage ici à favoriser dans ce domaine la promotion des enseignants chercheurs méritants et compétents, toutes disciplines confondues, étant bien conscient des difficultés pour certains de se développer sur le plan académique au sein d'un IUT aussi performant soit-il.

L'IUT avait fait une priorité du recrutement d'un PR de gestion, afin de mettre en avant la recherche en « gestion ». Il faut profiter de ce recrutement pour pousser une dynamique du pôle de recherche « tertiaire ». Aussi je propose qu'on entame un travail en associant les collègues MCF pour réfléchir et des dynamiques communes en lien avec nos territoires. Mais aussi réfléchir comme c'est le cas pour nos équipes de recherche « secondaire » à l'intérêt d'avoir une salle dédiée à l'accueil de thésards ou d'enseignants invités.

### ***Accroître la mobilité étudiante***

L'IUT a fait depuis 2008 le choix de renforcer la mobilité internationale. Il peut aujourd'hui se féliciter d'avoir conclu une trentaine d'accords universitaires internationaux que ce soit dans le cadre des programmes ERASMUS ou dans le cadre d'accords privilégiés (Québec, Vietnam, Tunisie, Maroc, Colombie). Nos étudiants ont bénéficié de ces accords via la mobilité semestrielle. Cette mobilité internationale avec en 2016 plus de 80 stages, 65 mobilité semestrielles et 20 DUETI offre aujourd'hui une ouverture internationale à nos étudiants valorisant ainsi leur CV et nos cursus. Portée principalement au départ par les spécialités « tertiaires » elle est aujourd'hui un facteur d'attractivité pour nos spécialités « secondaires » avec à titre d'exemple le groupe international en informatique à Sénart qui enverra plus d'une quinzaine d'étudiants en mobilité semestrielle l'année prochaine.

Afin de poursuivre cette politique d'ouverture internationale je maintiendrai et renforcerai :

- Les aides financières à la mobilité pour les étudiants en complément des aides de l'université
- L'accompagnement administratif dans le montage des dossiers de mobilité.
- La recherche de nouveaux partenaires avec l'appui des départements pour cibler de nouveaux pays ou de nouvelles zones géographiques.
- L'ouverture en co-portage avec des partenaires de groupes délocalisés de licences professionnelles en s'appuyant sur notre expérience vietnamienne de la licence « Métiers du Commerce international ».



### ***Dynamiser la vie étudiante***

L'IUT avec plus de 2600 étudiants sur nos deux campus doit devenir un lieu de « vie étudiante » plus animé. La « vie étudiante » et les initiatives doivent avant tout venir des étudiants eux-mêmes mais la structure administrative doit servir à les soutenir et les encourager. La vie sur le campus de Fontainebleau était plus visible historiquement par le lieu de centralité qu'était le hall. Le campus de Sénart vient de trouver ce lieu de centralité autour de la « Maison des étudiants » même si les travaux d'aménagement sont encore à venir, en raison des problèmes techniques liés à la transformation de l'ancienne bibliothèque Universitaire et du hall du bâtiment D.

Afin de soutenir les projets étudiants et pérenniser leurs actions, un chargé de mission sera nommé pour accompagner la mise en place d'une structure associant l'ensemble des associations étudiantes. Ce chargé de mission sera l'interface entre le directeur et les étudiants pour les conseiller et accompagner leurs projets.

J'appuierai avec nos élus étudiants et le futur chargé de mission auprès du conseil, l'accompagnement financier :

- Des actions étudiantes permettant d'animer les sites.
- Des projets fédérateurs tel que les 4L trophy, régates des IUT ou autres,
- Les aménagements proposés pour créer des points de vie sur les sites.

Ce travail a déjà commencé avec la création prochaine du DABE (Dispositif d'Animation des Bureaux des Etudiants) par les étudiants de Sénart, afin d'aider dans le démarrage une réflexion sera menée sur la possibilité d'avoir un emploi étudiant permettant de faire le lien entre les étudiants et les services administratifs de l'IUT dans la gestion quotidienne.

### ***Améliorer le dialogue avec nos personnels administratifs et techniques***

Nos personnels ont été très impactés par la mise en place d'un outil de gestion de temps de travail. Cet outil bien qu'ayant permis de mettre en avant le travail réalisé par nos agents BIATSS a généré de nombreuses tensions et incompréhensions. Au delà de ces tensions, il a amené des pertes de temps considérables en discussions et négociations avec notre Université pour faire entendre les problèmes liés à cet outil et trouver des solutions adaptées. Je m'engage à encourager la poursuite du travail mené par notre



service RH, afin d'obtenir des améliorations de l'outil de gestion de temps de travail.

Malgré ces difficultés, les agents ont maintenu leur investissement et permis la continuité des bonnes conditions de travail des usagers. Je suis conscient de leur rôle et leur investissement dans le développement et l'organisation de notre IUT. Je continuerai à défendre la politique indemnitaire qui valorise cet investissement même si elle se fait chaque année dans une enveloppe contrainte par notre université.

Nos personnels par leur investissement ont légitimement l'envie de voir leurs compétences et leurs missions en cohérence avec leur grade. Le nombre de postes ouverts aux divers concours sont faibles et rendent difficile leur réussite. Je continuerai à défendre l'ouverture de postes aux concours pour permettre les repyramidages de nos agents, pour que les fonctions définies par la cartographie des emplois soient en adéquation avec le grade de celle ou celui qui l'occupe

Bien plus que la défense des agents, la mise en œuvre de la LRU en 2008 et la loi ESR en 2013 nous ont contraints à la mise en place d'une structuration administrative centrale pour répondre aux nouvelles exigences. Il nous faut améliorer le dialogue pour mieux répondre et expliquer les changements nécessaires. Mais expliquer ne veut pas dire que l'on ne doit pas faire évoluer nos procédures pour les simplifier et permettre des gains de temps sur le travail des agents très sollicités. Je souhaite que soient organisés avec la responsable administrative, un diagnostic et des échanges autour des différents services centraux et leur lien avec les départements. Je souhaite que ces échanges permettent de faire ressortir des propositions de simplifications que nous porterions si nécessaire aussi auprès notre Université.

Comme pour la Recherche et la Pédagogie il me semble primordial que des « échanges de bonnes pratiques » aient lieu entre les personnels BIATSS de notre IUT.

Je m'engage à les organiser avec la Commission du personnel pour que chaque agent puisse bénéficier de ces échanges pour améliorer son quotidien (climat social, conditions de travail).

### ***Qu'attendre de plus ?***

Pour finir, je souhaiterais aborder un point fondamental au cœur du développement et de la pérennité de notre IUT, à savoir le positionnement territorial de notre organisation, qui doit être ré affirmé et défendu avec force et conviction.

En effet, la création des nouvelles communautés d'agglomération a bouleversé le paysage territorial avec de nouveaux élus, de nouveaux périmètres géographiques et de nouvelles relations à créer. L'IUT continuera de défendre son ancrage territorial et sa volonté de construction au sein des territoires Sénartais et Bellifontain.



L'attachement de notre IUT au département de Seine-et-Marne trouve sa place au niveau du campus de Fontainebleau mais pose le problème dans la communauté d'agglomération du Grand Paris Sud, communauté en prise sur deux départements, deux académies, des territoires différents et deux Universités l'UPEC et Evry. Je continuerai de défendre l'IUT avec nos élus de Sénart, de Fontainebleau, de notre département en harmonie avec notre Université pour que les Campus de Sénart et de Fontainebleau continuent d'être, pour l'enseignement supérieur, un acteur incontournable à la valeur ajoutée incontestable dans le sud de la Seine-et-Marne.

Mesdames et messieurs membres du Conseil d'Institut, je sollicite votre confiance pour porter ce projet et **poursuivre ensemble la construction de l'avenir de notre IUT.**